



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR D'EURE-ET-LOIR

Compte-rendu de réunion du comité directeur du 13 mai 2019

Membres du Comité

Présents : Mme Thomassaint, M. Beauvais, Borghi, Carré, Deschamps, François, Gudin, Guillon, Katic, Leconte, Marin, Viandier.

Excusés : M. Joseph, Pingaux.

Présidents de clubs

Présents : M. Boutroue, Gauchard.

Excusés : Mme Juillet, M. Budelli, Daulne.

Absents : M. Callot

Invités : Mme Pouillier, M. Bretault, Chahinian.

La séance est ouverte vers 20 h 00

Le Président informe les membres du Comité de la démission de Tristan Gérondeau. Le matériel a été restitué ainsi que les codes informatiques permettant le contrôle du site Web.

Le Président demande l'approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Comité Directeur du 7 janvier ; celui-ci est accepté à l'unanimité.

Point sur les licences

À ce jour, nous comptons 1 464 licenciés, soit moins 13 par rapport à l'an dernier. La plupart des clubs sont en léger retard de réinscription, deux clubs affichent une progression.

Comptes du CDTEL

M. François fait lecture du bilan à ce jour (modifié au 15 mai, date de réception du relevé bancaire et tenant compte des frais de déplacement de cette réunion):

positif de 1 353,34 €, avec une situation nette de 12 571,41 €.

Le disponible est de 3 346,73 € sur le compte courant et de 9 224,68 € sur le livret A.

Il reste à payer la facture des repas d'arbitres de Lucé, environ 1 000 €.

Si la Ligue maintient son aide en fonction du nombre de licenciés, nous pouvons récupérer environ 1 100 €.

Enfin, pour aider à la création de l'équipe technique départementale, il est demandé une vive action de nos représentants auprès de Gilles Dumery pour une aide exceptionnelle de 1 000 € (sachant que la ligue nous a déjà versé 368 € pour le vidéoprojecteur).

La modification de fonctionnement du CNDS, qui devient pyramidal au sein de la Fédération, nous laisse peu d'espoir de subventions. Toutefois, il semble qu'un reliquat existe, cette année, au niveau départemental. Nous établirons un dossier pour l'acquisition de deux carabines qui seraient prêtées à deux tireurs paratir de niveau national.

Le prochain budget devra être élaboré avec quasiment plus de subventions, seule la subvention du département semble acquise.

M. François fait lecture du bilan financier de l'organisation des championnats.

Le déficit, hors récompenses, est négatif d'environ 400 €

Les AA et le TAR compensent le déficit structurel de l'ISSF. Toutefois, il faudrait motiver plus de tireurs à participer aux compétitions de la discipline 10m, le nombre de participants diminuant fortement.

La suggestion d'organiser des tirs 25/50m les vendredis après-midi en remplacement des dimanches après-midi a été rejetée sans que les arguments évoqués soient tout à fait convaincants.

La question sera étudiée pour la saison prochaine avec Le Président; J.F Viandier R.D.A et Patrice Marin Responsable G.S

Siège de l'association

La Mairie de Lucé ne veut plus être nommée comme adresse de siège de notre association.

La proposition de placer le siège à l'adresse du Président est rejetée, car elle obligerait à faire une assemblée générale extraordinaire à chaque AG électorale. La DDCSPP n'est d'ailleurs pas favorable à cette solution.

Il faut donc trouver un nouveau lieu.

Le Président attend rapidement des propositions.

Formation Arbitrage

Un remise à niveau, sous forme de stage 25/50m, des arbitres du département a mis en place par J.F Viandier avant les championnats départementaux. Un stage 25/50 a été réalisé par J.F Viandier avant les championnats, pour une remise à niveau des arbitres du département

Formation Sécurité

Albert Katic a organisé un stage sur la sécurité pour les Presidents de clubs et les membres du Comité. 14 personnes y ont participé

A revoir pour l'année prochaine

Arbitrage

Le Président s'interroge sur la possibilité de faire un cadeau aux arbitres ayant œuvrée cette année. La discussion n'a débouché sur rien de concret.

Un choix sera proposé aux arbitres entre différents matériels, à eux de choisir celui qui leur plaira. Il faudrait accélérer la titularisation des arbitres stagiaires, la durée de trois ans risquant de refroidir le zèle de beaucoup d'entre eux. (la durée entre le passage de stagiaire à l'examen départemental ISSF étant régie par le règlement FFTir, cela demande une dérogation)
Globalement, la saison d'été s'est bien passée, à l'exception du championnat TAR

Les arbitres présents ont fait un excellent travail, malgré le manque d'effectif.

Il convient en effet, que les disciplines P/R & VM soient encadrées, chacune, de trois arbitres. Le Président rappelle que lors d'un championnat, les arbitres ou autres encadrants, assigné à un poste d'arbitrage doivent tirer qu'une seule épreuve.

Il sera nécessaire de faire appel à des volontaires de clubs recevant les championnats pour aider au pastillage et au changement de cible.

À revoir pour l'an prochain

GS

Du fait de la démission de Tristan Gérondeau , Christelle Pouillier se propose au poste d'adjointe, proposition acceptée. Le Président remercie Christelle de son engagement.

Le Président, souligne l'absence de junior aux épreuves pistolet 25 m, cela devient récurant, il faut inciter les jeunes à découvrir ces épreuves !

Challenge Claude Lachaud

Cette année est considérée comme une année de transition.

En l'absence de Raphaël Pingaux pour raison professionnelle, Monsieur, le Président, nous présente les nouvelles propositions pour le challenge. L'étude a été diffusée et il convient à chaque club intéressé, de faire remonter les réflexions et les suggestions pour aboutir à un nouveau règlement et à un calendrier connu en début de saison, l'idéal étant de conclure pour l'assemblée générale.

Challenge Dalpont

Le Président demande aux clubs de transmettre leurs propositions.

Challenge 22 Hunter

.Stéphane Bretault nous informe de la progression de cette activité au sein du club de Bonneval.

Celui-ci progressant au niveau national, il propose que les tireurs d'Eure-et-Loire intéressés, se rapprochent de Bonneval, ce qui créerait un pôle national important dans notre département.

Bonneval Tir souhaite continuer le développement du 22 hunter sur le département.

Ils ont reçu l'accord de Mr SZALKA, responsable de la section Nord de la FFTIR, de regrouper les clubs d'Eure et loir pour le postal sur Bonneval Tir.

Bonneval tir lance aussi le 22 Hunter Loisirs, une affiche explicative des deux disciplines sera diffusée sur Facebook.

Des journées découvertes 22 Hunter vont être organisées en début de saison 2019/2020 à Bonneval, Lucé et Aunay sous Auneau, pour permettre de présenter la discipline : matériels, cibles,... Et de faire découvrir la discipline.

Un challenge amical national sera organisé vers le mois de novembre.

Bonneval Tir souhaite s'inscrire au niveau de la fédération pour le Trophée d'Espinet et de pouvoir participer au circuit national pour la saison 2020/2021.

Le Comité accepte et félicite particulièrement Christelle Pouillier de ses excellentes performances.

Site Web

En attendant la nomination d'un responsable, le site sera au repos

Mérites fédéraux

Le Président demande aux présidents de club et aux membres du comité de réfléchir et de soumettre des noms.

Questions diverses

Monsieur Chahinian, de Magnum 28, se présente et nous informe qu'il représente son club par délégation.

Surtout intéressé par le TAR, J.F Viandier et Bruno Borghi lui propose une séance d'initiation sur place.

Le Comité répond ensuite à plusieurs questions d'organisation. À ce sujet, il est constaté que le livret de présentation, édité par la FFTir, n'est pas suffisamment précis sur la description des différentes disciplines fédérales. Ce problème pourrait être remonté, via la Ligue.

Le Président demande au club de Lucé de tester la ciblerie 50 m électronique, des aberrations de signalement des points semblent avoir été relevées.

Patrice Marin fera un essai et nous tiendra au courant des résultats.

La date de L'AG sera soit le 7 ou le 14 (de préférence) octobre, en fonction de la possibilité de salle à Lucé. (Responsable : E. Beauvais)

Il faudra commencer à 20 h 00 par l'AG extraordinaire modifiant les statuts (déplacement du siège social) et commencer l'AG à 20 h 30.

La prochaine réunion de Comité est prévue le 30 septembre.

La séance est levée vers 22 h 00.

Le Président

Guy Guillon



La secrétaire

M. Thomassaint

